



2025



Examen Professionnel

Secrétaire Administratif de Classe Exceptionnelle du ministère des armées

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS	CLÔTURE DES INSCRIPTIONS	EPREUVE ÉCRITE	EPREUVE ORALE	NOMBRE DE POSTES
26/03/24	30/04/24	11/06/24	Au plus tard 21/10/24	Fixés ultérieurement

- Arrêté du 6 mars 2024 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle du ministère de la défense (JO du 19 mars 2024)

➤ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049291379>

L'organisateur de cet examen professionnel est à la charge du CMG de Lyon.

- **Modalités d'inscription**

Par Internet : du 26 mars 2024 à 12 heures, au 30 avril 2024, à 12 heures (fin des inscriptions), heure de Paris.

Le formulaire d'inscription doit être complété sur la plateforme des concours, à l'adresse suivante : <https://admissio.defense.gouv.fr>. Cette inscription doit se faire à partir d'une adresse mail personnelle.

La candidate ou le candidat crée son compte en cliquant sur l'onglet «s'enregistrer» puis après avoir créé son compte, elle ou il clique sur l'onglet «Civils de la défense» pour rechercher le concours auquel elle ou il souhaite s'inscrire et procède à son inscription en ligne.

La candidate ou le candidat téléverse les pièces justificatives requises et, éventuellement, pour les personnes en situation de handicap, un certificat médical, daté de moins de 6 mois, délivré par un médecin agréé et précisant les aménagements nécessaires pour passer l'épreuve sur la plateforme des concours à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 30 avril 2024, date de clôture des inscriptions, avant 12 heures, heure de Paris.

Les candidates et les candidats qui ont validé leur inscription peuvent modifier les données de leur dossier directement via leur espace personnel.

Par Voie Postale : jusqu'au 18 avril 2024

Les candidates et les candidats n'ayant pas accès à Internet, **peuvent demander un dossier papier d'inscription par voie postale, jusqu'au 18 avril 2024**, cachet de la poste faisant foi, auprès du CMG de Lyon – Division Ressources Humaines – Bureau concours – quartier Général-Frère – BP 41 – 69998 Lyon Cedex 07.

Pour recevoir le dossier, en retour, les candidates et candidats doivent joindre, impérativement, à leur demande, une enveloppe au format A4 affranchie au tarif lettre 190 grammes et libellée à leurs nom et adresse.

Le formulaire d'inscription, après avoir été rempli, daté et signé doit être envoyé, accompagné des pièces requises, par voie postale, au bureau recrutement du **CMG de leur département d'affectation géographique** dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous, **au plus tard le 30 avril 2024**, date de clôture des inscriptions, cachet de la poste faisant foi.

Département où les candidates et candidats sont affectés	Adresse du CMG auprès duquel les candidates et les candidats doivent faire parvenir leur dossier d'inscription pour passer l'épreuve écrite
09-12-16-17-19-23-24-31-32-33-40-46-47-64-65-79-81-82-86-87	• CMG Bordeaux , Division ressources humaines, bureau recrutements et mobilités, section recrutement, Caserne Nansouty, 223, rue de Bègles - CS 21152 – 33068 Bordeaux Cedex.
01-03-07-15-26-38-42-43-63-69-73-74	• CMG Lyon , Division ressources humaines, bureau concours, Quartier Général Frère, BP 41 – 69998 Lyon Cedex 07.
02-08-10-21-25-39-51-52-54-55-57-58-59-62-67-68-70-71-80-88-89-90	• CMG Metz , Division ressources humaines, bureau recrutement et mobilité, section recrutement concours, Quartier de-Lattre-de-Tassigny, BP 30001 – 57044 Metz Cedex 1.
14-18-22-27-28-29-35-36-37-41-44-45-49-50-53-56-61-72-76-85	• CMG Rennes , Division ressources humaines, bureau recrutement-mobilité, section concours et examens professionnels, Boulevard Saint-Conwoïon, BP 01 - 35998 Rennes Cedex 9.
60-75-77-78-91-92-93-94-95 Départements et collectivités d'outre-mer et étranger	• CMG St-Germain-en-Laye , Division ressources humaines, bureau mobilités et recrutements – section recrutement - Base des Loges - 8, avenue du président Kennedy, BP 40202 – 78102 Saint-Germain-en-Laye Cedex.
04-05-06-11-13-30-34-48-66-83-84-2A-2B	• CMG Toulon , BCRM Toulon, Division ressources humaines, bureau recrutement et mobilité, section concours et examens professionnels, BP 33 - 83800 Toulon Cedex 9.

■ **Épreuve écrite d'admissibilité : 11 juin 2024**

L'épreuve écrite d'admissibilité se déroule le 11 juin 2024, dans les centres d'examens créés par les CMG de Bordeaux, de Lyon, de Metz, de Rennes, de Saint-Germain-en-Laye et de Toulon.

Les candidates et candidats, situés dans les départements et collectivités d'outre-mer et à l'étranger **sont rattachés au CMG de Saint-Germain-en-Laye.**

Des centres d'examens sont systématiquement créés en cas de dépôt de candidature.

■ **Épreuve orale d'admission : à compter du 2 octobre 2024, à Lyon**

Les candidates ou candidats admissibles uniquement transmettent leur dossier de RAEP, au plus tard, le 24 septembre 2024, avant 12 heures, heure de Paris, via la plateforme des concours, sur leur espace personnel, à l'adresse suivante : <https://www.admissio.defense.gouv.fr>.

Les candidates et candidats inscrits par la voie postale, transmettent, leur dossier RAEP imprimé, au plus tard le 24 septembre 2024 cachet de la poste faisant foi au CMG de Lyon – division ressources humaines, bureau concours – Quartier Général-Frère, BP 41 – 69998 Lyon Cedex 07.

Tout candidat ou candidate résidant dans l'une des collectivités mentionnées à l'article 72-3 de la Constitution ou à l'étranger, en situation de handicap, en état de grossesse ou dont l'état de santé le nécessite, bénéficie, à sa demande, du recours à la visioconférence pour passer l'épreuve orale (cf. Arrêté du 22 décembre 2017).

La demande écrite, scannée au format PDF doit être adressée sur la plateforme des concours, sur l'espace personnel, à l'adresse internet susmentionnée, ou par voie postale au CMG de Lyon, à l'adresse susmentionnées, au plus tard le **24 septembre 2024**.

En outre, les personnes en situation de handicap, en état de grossesse ou dont l'état de santé le nécessite, joignent à leur demande, au plus tard le 24 septembre 2024, un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration et comportant la mention de l'aménagement relatif à la visio conférence.

PARIS, le 22 mars 2024

